



Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription HG 23 – Fronton
Collège Grand Selve
Grenade

Compte-rendu du conseil école-collège secteur Grenade Mardi 12 novembre 2019

1. Composition du conseil école/collège

1^{er} degré : équipe de circonscription : Mme Rougié (IEN), Mme Leclerc (CPC)

Professeurs des écoles :

École Bastide : Mme Pelous (directrice), Mme L'Hernaut, Mme Lagare

Ecole de Gouze : Mme Vaille (directrice)

Ecole de Ondes : Mme Paullier

Second degré : équipe de direction : M.Laguille (principal), M. Soulayres (principal adjoint), Mme Boucher (directrice SGPA), Mme Ceschin (CPE)

Professeurs : Mme Miranda-Diop (enseignante SEGPA), Mme Gajewski (lettres), Mme Blondelle (Histoire/géographie/EMC), M.Adrian (mathématiques), Mme Mayanobe (SVT, technologie, physique), M.Eustache (langues vivantes)

La formation inter-degrés ne pourra avoir lieu cette année faute de remplaçants.

2. Point sur la rentrée des 6èmes et premier bilan sur la prise en charge des élèves fragiles

Nombre d'élèves de 6^{ème} 2019/2020 :

118 élèves de 6èmes dont 17 en SEGPA. 3 élèves de 6èmes bénéficient du dispositif ULIS.

Gouze : Sur 62 prévus, 50 inscrits

La Bastide : 49 prévus, 48 inscrits

Larra : 25 prévus, 20 inscrits

Ondes : 15 prévus et 11 inscrits

Merville : 72 élèves, 21 élèves inscrits

28 arrivées extérieures : 3 du privé, quelques dérogations, des inscriptions en SEGPA

→ Sur la ville de Grenade : 151 prévus et 129 réellement inscrits ce qui correspond à l'équivalent d'une classe. La question se pose sur les raisons qui ont amené à cette perte.

Sur l'école Gouze, il y a eu beaucoup de départs vers le privé (Seilh, St Jory).

Il s'agit donc de rassurer encore plus les élèves et les parents.

Depuis cette année, la direction du collège a accès au LSU.

Elèves plus fragiles :

Dans le dispositif ULIS : 4 PPS

Hors dispositif ULIS : 9 PPS

PAI : 7

PPRE passerelle : 4

PAP : 7

Le dispositif PIAL est mis en place sur le collège et le nombre d'AESH attribué est satisfaisant. Tous les élèves nécessitant un accompagnement bénéficient d'une AESH.

Les moyennes de classes sont satisfaisantes pour l'ensemble des 6èmes : les outils transmis par le 1er degré sont donc très utiles (notamment le document de liaison) à la répartition des élèves et au repérage des dispositifs ou programmes prévus pour les élèves (PAP, PAI, PPS).

Afin de ne pas être mis en défaut par la CNIL, ce document n'est pas transmis aux professeurs. S'ils se questionnent, les réponses sont apportées par la direction au regard de ce document. Une attention doit également être portée aux commentaires mentionnés par les enseignants du 1er degré qui doivent rester très professionnels pour éviter toute interprétation.

Il est important de connaître l'historique des relations avec la famille concernant les demandes d'orientation SEGPA pour que le collège puisse amorcer le dialogue dès le début de l'année et envisager les aménagements à mettre en œuvre.

3. Plan d'action 2019-2020

a. Actions du collège

Constat : des élèves "décrochent" de plus en plus tôt, ils cumulent plusieurs difficultés à la fois scolaires, sociales et le lien peut se rompre avec les familles.

Objectif : faire davantage venir les familles au collège.

→ Une réunion parents/professeurs (binôme de professeurs lettres+ scientifiques pour proposer une synthèse des éléments recueillis depuis le début de l'année) organisée en début d'année. Cette année, 2/3 des parents étaient représentés.

→ Modification de l'organisation des conseils de classe : tous les parents peuvent assister à la 1ère partie du conseil de classe sans prendre la parole (sur 1/4 d'heure) c'est-à-dire à la synthèse réalisée par le professeur principal. Lors de la 2nde partie, les professeurs présents remettront en main propre le bulletin aux parents présents avec un bref échange.

Objectif : aider tous les élèves à acquérir le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Dispositif devoirs faits :

Le dispositif fonctionne bien cette année, 50% des professeurs se sont portés volontaires pour y participer.

- 3 soirées assurées par les assistants d'éducation sont proposées aux élèves,
- Des heures "volantes" prises sur les heures de trous dans les emplois du temps sont assurées par les professeurs.

Une coordinatrice (professeur volontaire) s'occupe d'assurer le suivi des élèves.

Les groupes sont d'environ 8 élèves mais cela peut aller au-delà en soirée ou le vendredi en début d'après-midi.

En ce début d'année, la méthodologie est priorisée. Au cours de l'année, une évolution est envisagée: faire le lien entre le travail de la classe et le dispositif.

Le prochain conseil pédagogique fera un bilan du dispositif.

Comment rendre l'élève acteur des différents parcours (santé, citoyen, éducatif et culturel, avenir)?

L'application FOLIOS est peu investie mais une formation sera proposée aux enseignants. Elle a été simplifiée et est maintenant plus accessible.

Les professeurs d'histoire/géographie et EMC ont réfléchi à des outils pour symboliser le travail réalisé dans les disciplines pour que l'élève se repère et identifie le travail réalisé au sein des différents parcours. Leur mise en place est effective depuis la rentrée et un bilan sera effectué en fin d'année.

b. Actions de liaison :

Mme Lagare et Mme Blondelle : EMC

Mme Mercier et Mme Gajewski: contes à partager, rencontre prévue avec les élèves

Mme L'Hernault et CPE : projet médiation par les pairs (en lien avec l'AOREVEN du côté du collège)

Le principal



Gérard Laguille

L'inspectrice de l'éducation nationale

Cécile Rougié